MAGNY LE MAG

Octobre 2021
N°28

AU CŒUR DE VOTRE MARCHÉ

GAME OF DRONES : RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR p.5

LES INFORMATIONS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE p.12

FÊTE DE LA SCIENCE : LES SCIENCES À L'HONNEUR p.14

ANIMATION

ANIMATIONS

SOMMAIRE

P.4 à 7 - Informations locales
LES BONS PLANS DE L'APPLICATION IMAGINA
DU WIFI SUR VOTRE BANC CONNECTÉ
GAME OF DRONES
ATTENTION À VOS CAMÉRAS
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
DU NOUVEAU DANS LES DÉCHETTERIES
CHIEN GUIDE, LE VRAI DU FAUX
NOUVEAU À MAGNY

P.8 à 10 - Dossier
Au cœur du marché de Magny

P.11 - Urbanisme/Travaux
ALLÉE DE BELLESMES, TRAVAUX EN COURS
UNE CHAUSSÉE ACCESSIBLE À TOUS

P.12-13 - Enfance
LES INFORMATIONS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE
ACTIVITÉS JEUNES, IL RESTE QUELQUES PLACES
STAGE DE NATATION POUR LES CM2 ET LES 6E
SUBVENTION CAF POUR L'ACCUEIL HANDICAPÉ

P.14-15 - Culture/animations
THÉÂTRE "BIENVENUE DANS LA COLOC"
LES SCIENCES À L'HONNEUR
HALLOWEEN : MAGNY TREMBLE
LES ANIMATIONS DANS LES MÉDIATHÈQUES

P.16-18 - Retours en images

P.19 - Tribunes

Mairie de Magny le Hongre
21 rue du Moulin à Vent
77700 Magny le Hongre
Tél. : 01 60 43 51 00
Fax : 01 60 04 15 51
mairie@magnylehongre.fr
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30
(fermée le lundi matin) et le samedi de 8h45 à 12h30
(sauf lors des vacances scolaires)

Numéro 28 - Octobre 2021 - Tirage : *4 000 exemplaires -* ***Directeur de la publication :*** *Véronique Flament-Bjärstål -* ***Rédactrice en chef :*** *Virginie Fleuriel -* ***Comité de relecture :*** *Laurent Choukroun, Marina Renucci, Simonetta Resta -* ***Service Communication :*** *Alexandre Carlier, Laurianne du Bois de Gaudusson, Marie Goupil -* ***Photos :*** *Service Communication/Adobe Stock -* ***Conception graphique :*** *Service Communication -* ***Impression :*** *Imprimerie Klein - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique*

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Hongrémaniennes,
Chers Hongrémaniens,

Les feuilles commencent à tomber, la température baisse, les journées raccourcissent, pas de doute voici venues les prémices de l'automne.

Cette saison arrive après un mois de septembre chargé en évènements qui auront rencontré un franc succès : le Forum des Associations, l'inauguration du Parc canin, les Journées du Patrimoine, le Vide-greniers du Comité des Fêtes, la pièce de théâtre de la rentrée ou encore la première édition du Septemberfest organisé par nos micro-brasseurs.

Je souhaite m'attarder particulièrement sur trois évènements :

- la 4e édition du World CleanUp Day, qui s'est tenue le 18 septembre et dont le village était installé à Magny le Hongre. Cette journée écocitoyenne de ramassage des déchets a rassemblé plus de 750 "cleaners" sur le Val d'Europe, pour 6,5 tonnes de déchets sauvages, 57 300 mégots collectés, ce qui représente 28 650 000 litres d'eau que nous avons évité de polluer ! Un grand bravo à M. et Mme COUTHON, Hongrémaniens et ambassadeurs du World CleanUp Day sur le Val d'Europe qui ont su organiser cette opération et fédérer collectivités et partenaires privés.

- le tout premier brunch des commerçants du marché était organisé le samedi 25 septembre et vous avez été nombreux à venir découvrir et déguster sur place les produits des artisans présents sur notre marché hebdomadaire, lancé en 2013, et dont la fréquentation ne faiblit pas. Je vous invite à consulter le dossier sur notre marché dans les pages suivantes et évidemment à venir le découvrir si ce n'est pas déjà fait.

- enfin, le patrimoine de notre commune était mis en avant lors des Journées européennes du Patrimoine qui se déroulaient les 18 et 19 septembre avec notamment la possibilité de visiter l'église Sainte-Geneviève, le lavoir éponyme ou encore le jardin japonais des trois collines. Ces journées ont également fait la part belle à l'exposition *Magnystoire* qui s'est tenue dans la salle Serge Goudailler avec la projection d'un film réalisé à partir de témoignages de nos habitants que je remercie pour leur participation et leur bonne humeur à le faire. Nous ne manquerons pas de compléter ce documentaire au fil des années.

Faire le pont entre anciens et nouveaux habitants, auxquels nous aurons le plaisir de souhaiter la bienvenue lors d'une cérémonie en mairie le 16 octobre prochain, est un défi pour nous, élus locaux, une mission que nous prenons particulièrement à cœur et qui constitue un pilier de notre engagement.

Un engagement marqué en évènements et autant d'occasions de rencontres comme vous le découvrirez tout au long de ce Mag.

Véronique Flament-Bjärstål
Maire de Magny le Hongre

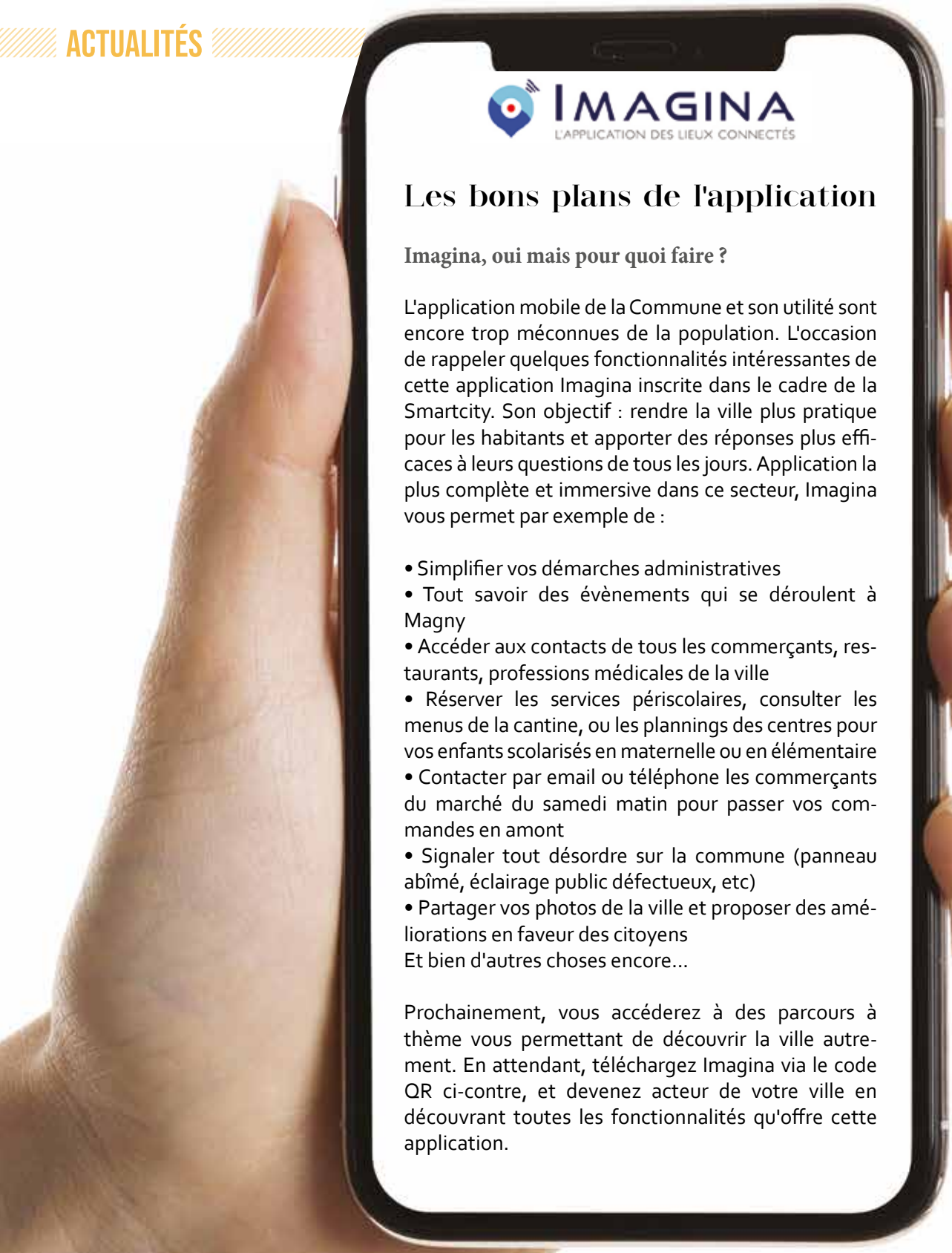

Les bons plans de l'application

Imagina, oui mais pour quoi faire ?

L'application mobile de la Commune et son utilité sont encore trop méconnues de la population. L'occasion de rappeler quelques fonctionnalités intéressantes de cette application Imagina inscrite dans le cadre de la Smartcity. Son objectif : rendre la ville plus pratique pour les habitants et apporter des réponses plus efficaces à leurs questions de tous les jours. Application la plus complète et immersive dans ce secteur, Imagina vous permet par exemple de :

- Simplifier vos démarches administratives
- Tout savoir des évènements qui se déroulent à Magny
- Accéder aux contacts de tous les commerçants, restaurants, professions médicales de la ville
- Réserver les services périscolaires, consulter les menus de la cantine, ou les plannings des centres pour vos enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire
- Contacter par email ou téléphone les commerçants du marché du samedi matin pour passer vos commandes en amont
- Signaler tout désordre sur la commune (panneau abîmé, éclairage public défectueux, etc)
- Partager vos photos de la ville et proposer des améliorations en faveur des citoyens

Et bien d'autres choses encore...

Prochainement, vous accéderez à des parcours à thème vous permettant de découvrir la ville autrement. En attendant, téléchargez Imagina via le code QR ci-contre, et devenez acteur de votre ville en découvrant toutes les fonctionnalités qu'offre cette application.

DU WIFI SUR VOTRE BANC CONNECTÉ

Comme annoncé dans nos éditions de Magny le Mag des mois précédents, un banc connecté a été installé sur la place de l'Hôtel de ville, en face de l'entrée de la mairie. Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, ce banc est équipé depuis peu d'une connexion WiFi accessible gratuitement aux habitants qui viennent s'y asseoir. Sur place, recherchez simplement le réseau nommé "Steroa Bench Wifi" et connectez-vous sans mot de passe et de façon illimitée. Cette connexion est disponible jusqu'à la fin du mois de novembre et aura valeur de test avant de décider si une connexion définitive est plébiscitée par les habitants.

Game of drones

Posséder un drone est tout à fait légal. En revanche, le faire voler est une activité très réglementée.

Quelques personnes sur la commune possèdent un drone, engin volant sans passager piloté à distance, qui a parfois été observé au-dessus de la ville. Une nouvelle réglementation européenne de janvier 2021 vient s'ajouter aux textes français déjà en vigueur concernant le vol de drones de loisirs. Il est utile de rappeler que cette activité est très réglementée et que vous ne pouvez pas faire n'importe quoi. Outre les textes de loi, quelques règles de bonne conduite sont aussi à respecter scrupuleusement.

• **L'âge minimum pour piloter un drone en France est fixé à 14 ans**. Si vous êtes accompagné d'un télépilote d'au moins 16 ans ou que le drone est considéré comme un jouet (moins de 250 grammes), vous n'avez pas d'âge limite à respecter.
• **Survoler une ville est strictement interdit,** sauf pour les pilotes professionnels enregistrés auprès de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) qui peuvent obtenir une dérogation en faisant une déclaration en Préfecture. Inutile de demander à Madame le maire, elle n'a aucun pouvoir sur l'espace aérien.
• Pour **connaître les zones de vol autorisées,** à Magny mais aussi partout en France, rendez-vous sur le site *www.geoportail.gouv.fr* (Menu "Cartes", Thème "Tourisme et loisirs" puis "Loisirs"). Vous pourrez y trouver les hauteurs de vol autorisées, zone par zone.
• Les appareils devant être enregistrés à la DGAC sont ceux possédant un **dispositif de signalement électronique**. Le numéro d'enregistrement est à apposer sur l'appareil.
• La plage de vol est libre en journée. Par contre, il est **interdit d'effectuer des vols de nuit,** c'est-à-dire du crépuscule (30 minutes après le coucher du soleil) à l'aube civile (30 minutes avant le lever de soleil).
• Tout utilisateur de drone doit s'assurer de **disposer de la bonne assurance** pour ce type de vols, car l'activité comporte des risques. En cas de dommages causés à un tiers, votre responsabilité serait engagée.
• Dans tous les cas, il est primordial de **respecter la vie privée des personnes** qui pourraient être filmées par votre appareil. Toute diffusion d'images sans l'accord de ces personnes est punie par la loi.

Attention à vos caméras

Vous ne pouvez pas filmer la voie publique impunément.

Certains habitants ont installé des caméras sur leur propriété. Il est primordial de connaître les règles en vigueur sur ce thème très sensible. En principe, ce type d'installation doit avoir pour unique objectif la **protection du domicile**, sans que cela ne porte préjudice ou atteinte aux droits d'autres personnes. Dans une propriété privée, la caméra qui n'enregistre pas les images et ne filme pas de lieu public ou une autre propriété n'est soumise à aucune autorisation préalable. Si le dispositif enregistre les images il est nécessaire de faire une **déclaration à la CNIL** dans laquelle vous indiquez la finalité du traitement des données ainsi que leur durée de conservation, pour une période d'un mois maximum. Pour les caméras situées à l'extérieur, le principe est clair : il est **interdit de filmer un espace public ou la propriété d'autrui**. Vous ne pouvez filmer que le pas-de-porte et la façade de votre propriété. Important : si des personnes viennent travailler ou passent à votre domicile, elles doivent être prévenues par un panneau. Autre exemple : afin de filmer un passage qui vous appartient mais qui dessert d'autres maisons que la vôtre, il vous faut l'accord de toutes les personnes concernées. En revanche si le passage est public, il est interdit de le filmer. Le non-respect de ces limites légales est passible d'une amende de 45 000 € et d'un an d'emprisonnement à la lecture de l'article 226-1 du Code pénal.
En cas de litige sur la portée d'une caméra ou sur l'atteinte à la vie privée, vous devez déposer une plainte auprès des autorités compétentes. Avant toute chose, privilégiez le dialogue afin de trouver une solution, dans le cas contraire il vous faudra résoudre le litige par la voie judiciaire.

Accueil des nouveaux habitants

Vous vous êtes installés à Magny le Hongre depuis janvier 2020 ? Vous êtes invités à une cérémonie d'accueil organisée **samedi 16 octobre, à 10h**, à l'Hôtel de Ville.
N'oubliez pas de vous inscrire à ce temps convivial en présence de vos élus pour découvrir un peu plus et un peu mieux votre commune, sa place sur le territoire et son fonctionnement. Pour participer, envoyez vos coordonnées à l'adresse email suivante : *cab.maire@magnylehongre.fr*

Nouveaux à Magny

OSTÉOPATHE

Alexia Derrien
3 rue des Campanules - du lundi au samedi de 9h à 20h
Tél. : 06 68 55 78 31
Email : *a.derrien.osteopathe@gmail.com*
Prise de rendez-vous sur Doctolib

NUTRITIONNISTE

Eiyō coaching - Lucie Bracquart
Coaching nutritionnel à partir de 5 ans, coaching personnel et prochainement des cours de cuisine individuels et collectifs ainsi que des séances de phytothérapie.
11A rue de Courtalin
Tél. : 07 68 14 31 39
Email : *contact@eiyo-coaching.com*
www.eiyo-coaching.com

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver la liste complète des commerces et des professionnels de santé installés sur la Commune sur le site Internet de la ville *www.magnylehongre.fr* et sur l'application Imagina.

Du changement dans les déchetteries

Le retour à la normale est d'actualité pour le SMITOM.

Si en raison des conditions sanitaires, les déchetteries n'étaient accessibles que sur rendez-vous, ce n'est plus le cas depuis le mois de juillet. Tous les jours de la semaine (hors jours fériés), le site de Bailly-Romainvilliers vous accueille pour déposer vos déchets.

Si d'aventure, vous n'êtes pas en possession d'une carte d'accès, il faudra désormais en faire la demande par courrier ou sur le site Internet du Smitom. Les professionnels doivent dorénavant être titulaires d'une carte également. Un formulaire spécifique est également disponible en ligne.

Attention, **dès lundi 1er novembre, et jusqu'au 28 février 2022**, les déchetteries du réseau passent aux horaires d'hiver et ouvrent leurs portes du lundi au vendredi, de 10h à 11h45 et de 14h à 16h45, le samedi, de 9h à 16h30, et le dimanche, de 9h à 11h45.

+ d'infos
www.smitom-nord77.fr
Tél. : 01 60 44 40 03
Email : contact@smitom-nord77.fr

Chien-guide, le vrai du faux

Le 23 septembre à 18h, un parent d'élève s'est vu refuser l'entrée de l'école Charles Fauvet car il souhaitait y pénétrer avec un chien guide d'aveugle en formation. Les réseaux sociaux se sont emparés de l'affaire et depuis, de nombreuses imprécisions et fausses informations ont circulé. L'occasion de faire le point.

Photo d'illustration - © Adobe stock/42beats

Véronique Flament-Bjärstål, Maire de Magny le Hongre, a interdit l'entrée dans l'enceinte de l'école au parent d'élève accompagné de son chien

FAUX

Décider de qui entre dans un groupe scolaire pendant le temps scolaire ou lors de réunions organisées par les directions des écoles ne relève pas de l'autorité de Madame le maire mais du directeur du groupe scolaire, sous couvert du Ministère de l'Éducation nationale, et donc des services de l'État. Madame le maire n'a pas à contredire une décision prise par le directeur de l'établissement seul responsable de la réunion qu'il organise.

Madame le maire a fait venir la Police Municipale pour interdire l'entrée de l'établissement au parent d'élève accompagné de son chien.

FAUX

L'Inspectrice de circonscription de l'Education nationale, qui avait été informée par la directrice de la venue du parent, a prévenu la Police Municipale qui, une fois sur place, a appelé Madame le maire et Patrick Guérin, Adjoint au maire délégué à la Sécurité qui étaient alors en réunion à l'Hôtel de Ville. Il lui a alors été demandé de faire respecter l'ordre donné par la direction de l'école et l'inspectrice de circonscription qui étaient sur place et responsables de la réunion qu'elles organisaient.

Un chien guide d'aveugle en formation, peut accéder à une école, selon l'ordonnance du 26 septembre 2014 ou l'article 88 de la loi n°87-588 du 30 juillet 1987

VRAI ET FAUX

En effet, ces textes spécifient qu'il n'y a pas de distinction entre chien guide et chien guide en apprentissage. Ils autorisent les familles d'accueil et les éducateurs accompagnés de leur élève chien guide à accéder à "tous les lieux publics et aux transports en commun" pour permettre l'éducation du chien. Or, **l'école n'est ni un lieu public, ni un lieu en accès libre** (à ne pas confondre avec un "lieu accueillant du public"). **Un accord des autorités compétentes est nécessaire**.
Dans le cas présent, l'inspectrice a estimé que la présence du chien élève n'était pas nécessaire car le parent n'était pas mal-voyant et la présence du chiot posait des questions "d'hygiène et de sécurité".

Que prévoit le contrat de tutelle entre le parent d'élève et l'association "Chiens guides d'aveugles - Île-de-France" ?
Devant cette situation inédite, la mairie s'est procuré une copie dudit contrat. Il stipule que le tuteur a pour mission de "sociabiliser le chiot en l'amenant dans tous les environnements suivants : rues commerçantes, marchés, centres commerciaux, gares, métro, bus, quartiers calmes, animaleries, Paris." L'école n'est pas citée comme un lieu de sociabilisation.

Que faire si le problème se présente à nouveau ?
Madame le maire a contacté l'Inspectrice de circonscription de l'Education nationale afin de trouver une solution en obtenant les documents concernant le chien élève et en proposant notamment l'utilisation de salles de classes non occupées par les enfants le lendemain, de salles polyvalentes ou de salles municipales. Vous pouvez retrouver son intervention sur ce sujet en début du Conseil municipal du 27 septembre (à revoir en vidéo sur le site Internet de la Ville). Dans toute cette affaire, la municipalité ne peut que regretter de ne pas avoir été informée de la situation dans la journée afin de trouver une solution entre les différentes parties avant la réunion.

Précision importante sur le rôle des réseaux sociaux
Sur les réseaux sociaux (Facebook principalement), chacun peut donner son opinion. Il est en revanche beaucoup plus discutable de lancer des accusations et des propos injurieux ou mensongers sans connaître les détails de l'affaire, sans connaître les compétences de chacun. Ce type de procédé s'appelle la diffamation et peut être puni par la loi. Dans la vie comme sur les réseaux sociaux, nous sommes tous responsables de nos propos. Nous tenons également à rappeler que les personnes qui gèrent des groupes/pages Facebook sont responsables de la modération des propos parfois diffamatoires qui y sont publiés.

Le marché de Magny

Lieu de convivialité par essence, le marché de Magny le Hongre existe depuis plusieurs années et se met au service des Hongrémaniens chaque samedi de l'année depuis plus de huit ans. Fréquemment animé par des évènements locaux, il offre un gage de fraîcheur aux clients qui le fréquentent. Un samedi matin à Magny, tout simplement...

Le samedi 13 avril 2013, la commune de Magny le Hongre accueillait pour la première fois un marché alimentaire. Véritable volonté politique, le maire Jean Paul Balcou et son équipe de l'époque avaient souhaité offrir à une population en plein essor un lieu de rassemblement chaleureux dans l'écrin flambant neuf qu'était la halle en bois fraîchement sortie de terre. Mais de la fraîcheur, il y en avait surtout sur les étals avec des commerçants locaux, maraîchers, poissonniers et autres fromagers, dont certains sont d'ailleurs encore là aujourd'hui.

Des animations toute l'année

Le marché a depuis fait du chemin. Il n'est d'ailleurs plus seulement alimentaire puisque des commerçants dits "volants" interviennent de temps en temps pour offrir une palette de produits de plus en plus variée aux habitants de la commune (voir p. 10) ainsi qu'aux clients extérieurs attirés par le cadre agréable et l'hospitalité des vendeuses et vendeurs sur place. **Ouvert au public le samedi de 8h à 13h**, les commerçants ne manquent pas un samedi à l'appel, qu'il pleuve ou qu'il

vente, et participent volontiers aux différentes animations organisées durant l'année par la mairie, en partenariat avec la société *Le Comptoir des Marchés*, régisseur en charge de la bonne tenue du marché. Certains stands sont là depuis la première heure et restent fidèles au rendez-vous hongrémanien du samedi matin. Même la crise sanitaire et les difficiles mesures mises en place par le gouvernement pendant le confinement et après n'ont pas entamé leur envie de servir la population.

Maintien pendant la crise

Dans un premier temps annoncé fermé pour respecter la nécessité de limiter les lieux de rassemblement, une concertation entre élus et commerçants a finalement permis son maintien durant toute la crise sanitaire avec des adaptations. La marché, reconnu comme lieu d'approvisionnement de première nécessité, fut déporté un temps sur le parking de la cour de Montrempé, en favorisant le click & collect (prise de commande à distance puis récupération sur place). Puis, lorsque la situation revint à la normale, un sens de circulation fut mis en place avec gel hydroalcoolique et distances sanitaires pour permettre aux commerçants de poursuivre leur activité et aux clients de retrouver celles et ceux qu'ils apprécient tant. Aujourd'hui, le marché forain (appelation officielle) de Magny tient une place importante dans le cœur des habitants et des personnes vivant dans les villes alentour qui peuvent s'y rendre grâce à une ligne de bus spécifique (Tad : Transport à la demande). Toutes les commodités y sont disponibles avec un parking à vélos, des sanitaires et des commerces riverains ouverts pour prendre un verre ou déjeuner. Il ne tient désormais plus qu'à nous de continuer à faire vivre les lieux chaque samedi matin.

DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE

Depuis qu'il existe, le marché accueille tous les samedis des commerçants mais aussi, selon la période de l'année, des animations qui permettent aux nouveaux clients de découvrir les lieux et de renforcer l'ambiance chaleureuse qui y règne.

Ces dernières années, sous l'impulsion de la Ville notamment, se sont déroulées cycliquement des **dégustations de Beaujolais nouveau**, des **distributions de fleurs** aux mamans à l'occasion de la Fête des mères, ou encore des représentations théâtrales éphémères, ou plus souvent des **animations musicales**. La période des fêtes de fin d'année est généralement propice aux animations avec ces dernières années une **distribution de vin chaud** et la **présence du Père Noël** en personne. Notons également la grande journée festive organisée en 2018 à l'occasion des **5 ans du marché**, avec des animations pour petits et grands et la distribution de cadeaux distribués à chaque client.

Dernier évènement en date, la tenue du **brunch des commerçants** le 25 septembre dernier a permis aux habitants de venir consommer sur place des produits achetés le jour-même sur une carte spécialement créée pour l'occasion.

La situation sanitaire s'améliorant, la Mairie espère vous convier à ce genre de manifestation plus souvent. Pour en savoir plus, surveillez la communication municipale.

RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT LE STATIONNEMENT SUR LA PLACE

Le marché occupe le parking de la place éponyme à Magny, ce qui signifie que l'endroit ne doit plus comporter aucune voiture au moment de sa tenue. La ville tient à rappeler que ce parking doit être entièrement **libre à partir du vendredi, 23h**. Tout véhicule ne respectant pas cette consigne sera enlevé par la fourrière pour que le marché puisse se tenir en toute sécurité. Idem pour le parking de la cour de Montrempé où stationnent les véhicules des commerçants. Merci de votre compréhension.

CLICK & COLLECT ET VENTE À EMPORTER

Durant la crise sanitaire, plusieurs commerçants ont adapté leur offre en permettant à leurs clients de commander à distance avant de venir récupérer leurs achats sur place le jour du marché. Aujourd'hui, certains maintiennent cette possibilité.

• Fromager : *fromagerieganot@yahoo.fr*
06 71 75 84 38
• Poissonnier : *cotemer93@aol.com*
06 83 89 47 50
• Boucher : *stefaco@hotmail.fr*
06 85 22 40 40
• Volailler : *boistayflorian@gmail.com*
06 31 25 13 22
• Fruits-légumes (côté rue) : 07 88 17 26 50
jacerprimeur@gmail.com
• Fruits-légumes (côté mur) : 06 82 29 10 49
• Fruits-légumes bio : 06 50 25 85 71
maxime@lespartisansduterroir.com

Rendez-vous directement sur place pour découvrir les produits proposés par les autres commerçants : rôtisseur, crêpière, traiteurs traditionnel, grec, corse, réunionnais et italien, fleuriste, apiculteur. Plus ponctuellement retrouvez également la présence d'un producteur de cidre, d'un traiteur alsacien et d'un vendeur de chaussures.

Allée de Bellesmes
Travaux en cours jusqu'en novembre

Un cheminement piéton est en cours de réfection par Val d'Europe Agglomération

Val d'Europe Agglomération mène actuellement des opérations de remise en état de la chaussée piétonne dans l'allée de Bellesmes. Cette voie, qui se situe au sud de la ville, se poursuit vers Bailly-Romainvilliers en tant qu'Avenue des Golfs. Nombreux sont les cyclistes, promeneurs et autres coureurs à l'emprunter quotidiennement. Les travaux concernent la voie de gauche (en direction de Bailly). La voie de droite est, quant à elle, toujours utilisable. Les opérations se déroulent du rond-point à l'angle de la rue du Pré de Bray jusqu'au rond-point coupant le boulevard de Romainvilliers, à Bailly-Romainvilliers. Seul le tronçon de voie situé en face du Village Marriott ne sera pas refaite.
Les délais indiqués pour ces travaux dépendent des conditions météorologiques et des évènements imprévisibles qui pourraient se présenter d'ici là. Il est prévu qu'ils soient terminés à la fin du mois de novembre.

Une chaussée accessible à tous

La ville poursuit sa mise aux normes PMR.

Dans le cadre de sa mise aux normes des installations municipales pour les personnes à mobilité réduite (PMR), la Ville de Magny le Hongre a procédé à l'abaissement de plusieurs trottoirs face à des passages piétons pour faciliter la circulation des fauteuils roulants et des poussettes entre autres. L'accès à l'ancien cimetière et Trois rues ont été ciblées cette année pour cette mise aux normes : la rue des Longs Sillons (Photo 1), la rue du Réage (2), au-dessus du bassin de la Boiserie, et la rue des Côteaux (derrière le groupe scolaire Éric Tabarly, photo 3).

Les infos de la rentrée scolaire

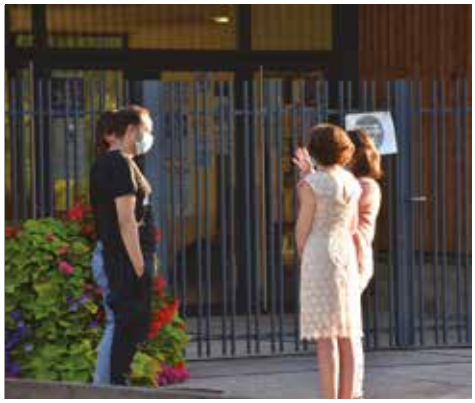

Les jeunes Hongrémaniens ont repris le chemin de l'école depuis un mois désormais.

Jeudi 2 septembre sonnait la fin des vacances d'été et le retour en classes de tous les écoliers de Magny le Hongre. Les quatre groupes scolaires de la ville ont pu accueillir les 1 003 enfants de la ville (voir tableau ci-contre pour la répartition école par école) dans les meilleures conditions possibles. Véronique Flament-Bjärstål, Maire de la commune, et Marina Renucci, Adjointe au maire déléguée au Scolaire et au Périscolaire, accompagnées des élu(e)s de secteur, se sont rendues devant chacun des groupes scolaires de la ville pour échanger avec les parents d'élèves présents durant les premiers jours de classe. Vos élus ont ainsi pu parler des préoccupations de ces derniers, écouter comment chacun(e) s'adaptait aux nouvelles mesures sanitaires et répondre parfois à des questions directes.

Le point sur la situation sanitaire

Les parents d'élèves ont été informés par les enseignants et les chefs d'établissements, ainsi que par les services municipaux : pour cette rentrée des classes 2021-2022, l'Éducation nationale a placé les établissements scolaires au niveau jaune, soit le niveau 2 du protocole. Il permet les cours en présentiel (primaire, collège et lycée), maintient le port du masque en intérieur pour le personnel et les élèves d'élémentaire et limite le brassage des groupes de classes. Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur et en intérieur sans pratique des sports de contact.

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles. Informations complètes sur le site Internet *www.education.gouv.fr/info-coronavirus*.

Les effectifs de l'année 2021-2022

	Maternels	Élémentaires	TOTAL
Charles Fauvet	118	219	337
Éric Tabarly	69	178	247
Les Semailles	112	200	312
Simone Veil		107	107
TOTAL	299	704	1 003

Réservations dans les centres de loisirs

Les dates de clôture des inscriptions dans les centres pour les vacances sont les suivantes :

- Dimanche 10 octobre pour les vacances de la Toussaint
- Dimanche 5 décembre pour les vacances de Noël

Rendez-vous sur le Kiosque Famille (sur le site Internet ou sur l'application Imagina) pour procéder aux inscriptions.

Activités jeunes de la Toussaint

Il reste quelques places !

Des places sont encore disponibles pour les 11-17 ans pour les activités proposées pendant les vacances.

La Ville de Magny le Hongre propose, comme l'an passé, des activités pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans lors de chaque période de vacances scolaires. Les prochaines activités sont organisées à la Toussaint (du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre) et proposeront des animations variées qu'il ne tient qu'à vous de découvrir en vous inscrivant en mairie.
À l'heure où nous écrivons ces lignes (dernière semaine de septembre), des places restaient à prendre sur la plupart des activités proposées : la **création d'un morceau et d'un clip de rap**, les initiations à l'**aïkido**, au **handisport** (volley et tir à l'arc), au **basketball**, à l'**escrime**, au **volley-ball**, l'animation **dodge-ball**, l'**atelier culinaire d'Halloween**, des sorties au **Tag Touch** (parcours d'obstacles) et à **The Dark dream** (maison hantée), l'atelier de prise en main de **trottinette électrique** ainsi que la **formation au PSC1**, premier niveau d'apprentissage des gestes de premier secours.
Pour connaître les jours et heures auxquels se déroulent ces animations, rendez-vous sur le site de la ville *www.magnylehongre.fr* (rubrique Actualités). Pour rappel, les inscriptions sont possibles après avoir rempli le formulaire disponible sur le site de la ville et à l'accueil de la mairie, mais aussi le formulaire annuel 2021-2022 et le questionnaire officiel pour la pratique sportive.

Stage de natation pour les CM2 et les 6e

Chaque année, les élèves de CM2 sont invités à passer le Test du "Savoir-nager" attestant que l'enfant est capable de nager en sécurité dans un centre ou un espace aquatique surveillé. En raison de la crise sanitaire du Covid-19, quelques enfants de la commune n'ont pas pu aller au bout des cours de natation dans lesquels ils étaient engagés en 2020 et 2021 et n'avaient ainsi pas pu passer ce test avec succès.
Madame le maire, considérant qu'il est essentiel que tous les enfants sachent nager, a contacté le directeur du centre aquatique du Val d'Europe à Bailly-Romainvilliers au début du mois de juillet afin de demander un créneau pour que ces "non-nageurs" accèdent à des cours de natation supplémentaires. Les familles ont été contactées afin de leur proposer un mini-stage de natation sur 5 jours pour leur enfant, avec participation financière de leur part. Ces neuf enfants ont ainsi pu bénéficier de cinq séances de natation supplémentaires et tous ont reçu une validation d'acquis dans le cadre de l'ASSN (Attestation Scolaire Savoir-Nager). "*Nous aurions bien sûr souhaité avoir davantage de créneaux sur d'autres semaines pour que plus d'enfants puissent y participer*, confie Véronique Flament-Bjärstål. *C'est une démarche que nous souhaitons poursuivre car il est essentiel que tous les enfants qui entrent au collège sachent nager et n'aient pas peur de l'eau. C'est un acquis pour la vie et qui peut sauver des vies.*"

Obtention d'une subvention pour l'accueil des enfants porteurs de handicap

La mairie de Magny le Hongre a déposé une demande de subvention auprès de la CAF "Fonds publics et Territoires, Handicap jeunesse 2021". La demande a reçu un avis favorable et la ville a ainsi obtenu une **subvention de 76 510€** pour l'exercice 2021.

Les objectifs sont les suivants :
- Répondre aux demandes et besoins des familles
- Mobiliser les équipes par des formations sur l'accueil du jeune enfant porteur de handicap
- Mettre en synergie les acteurs issus du milieu ordinaire et du milieu spécialisé.

Théâtre

Bienvenue dans la coloc

Les colocs s'installent (enfin) sur les planches de Magny !

Après un premier passage annulé en raison de la situation sanitaire, la pièce *Bienvenue dans la coloc* sera présentée sur les planches de la Salle des Fêtes le **samedi 8 octobre**, à 20h30.
Ils sont cinq amis, ils partagent le même logement et ils vont vous faire vivre une soirée aussi drôle qu'inoubliable. Il se dit d'eux qu'ils ont été bannis à vie de la fête des voisins, ils sont bruyants, désordonnés et n'ont aucune chance de récupérer leur caution. Mais ils sont surtout drôles, impertinents, surprenants et terriblement attachants ! Venez vous divertir le temps d'une soirée. De l'amitié, des mensonges, du sexe et des délires improbables. C'est certain, vous ne pourrez plus vous passer d'eux ! Et vous ne regretterez pas d'avoir un peu attendu pour enfin les voir sur scène...
À quelques jours de la représentation des places sont encore disponibles. Alors, si ce n'est pas déjà fait, pensez à prendre vos places dès à présent auprès de la mairie.

Le soir de la représentation, le pass sanitaire sera exigé et le port du masque obligatoire dans la salle durant toute la représentation.

+ d'infos
Réservations en ligne via Weezevent, ou directement en mairie. Toutes les informations sur www.magnylehongre.fr

Les sciences à l'honneur

En association avec les enseignants en Sciences du collège Jacqueline de Romilly, les Petits débrouillards et Planète science Île de France, la municipalité organise la Fête de la science du 4 au 10 octobre.

Cet événement met à l'honneur les sciences depuis 30 ans à l'échelle nationale. Cette année, la Fête de la science s'invite à Magny le Hongre pendant toute une semaine pour nos jeunes sur le temps périscolaire du 4 au 8 octobre, et pour tous, **dimanche 10 octobre**. C'est le thème "l'émotion de la découverte" qui a été retenu pour ce trentième anniversaire.

Pour les enfants, tout commencera dès le lundi sur le temps du midi avec des ateliers des Petits Débrouillards chaque jour dans une école. Le mercredi, tous participeront à des animations dans les centres de loisirs sur l'astronomie et l'espace en réalisant des expériences étonnantes. Dans un second temps, c'est sous la Halle du marché que petits et grands seront attendus pour appréhender la science sous un nouveau jour. Toute la journée du 10 octobre, de 10h à 13h et de 14h à 17h, vous êtes invités à découvrir le planétarium présenté par Planète science Île de France, mais aussi à participer aux animations autour de la robotique et des risques géologiques. Les plus manuels pourront s'essayer à la fabrication de cadrans solaires. Les plus audacieux participeront peut-être aux défis sciences tandis que les plus curieux s'essaieront à des expériences pour le moins surprenantes. Nous vous attendons nombreux pour participer à cet événement familial, ludique et culturel.

Les animations reprennent à la médiathèque

Pour les mois à venir, le réseau des médiathèques de Val d'Europe reprend le cours normal de ses activités et propose un programme riche. Cet automne, l'antenne de Magny le Hongre vous réserve quelques surprises.

- **Du 5 octobre au 7 décembre,** profitez de l'exposition *Best of livres singuliers*.
- **Samedi 9 octobre,** le *Samedilecture* pour les enfants de 2 ans et plus est conté par Céline Ronayne.
- **Vendredi 10 décembre,** l'*Apéro littéraire* pour connaître toute l'actualité littéraire commentée autour d'un verre en bonne compagnie.
- **Samedi 18 décembre,** avec la *Créathèque des petits*, les histoires prennent vie d'une manière inattendue à l'aide des livres en réalité augmentée.

+ d'infos

Programme complet des médiathèques sur mediatheques.valdeuropeagglo.fr

Magny tremble pour Halloween

Nouvelle formule pour les festivités d'Halloween à Magny

Depuis plusieurs années, Magny le Hongre fait la part belle aux animations effrayantes lors de la fête d'Halloween qui réunit petits et grands. Cette année ne fera pas exception. Attention, vous allez avoir peur...

Si les festivités dédiées aux sorcières et autres monstres débuteront dès le **vendredi 29 octobre** dans les centres de loisirs de la commune en présence d'un conteur (pensez aux inscriptions avant le 10 octobre, voir p.12), les animations tout public auront, quant à elles, lieu les **30 et 31 octobre** à la Salle des Fêtes.

Immergés dans un décor d'Halloween très impressionnant proposé par Claude Soufflet, technicien à l'Opéra National de Paris, venez à la rencontre des sorcières de Salem.
Pendant deux jours, le collectif Copycat 77 (nouvelle association à Magny présentée dans notre précédente édition de Magny le Mag) proposera des déambulations en interaction avec les visiteurs. D'autres happenings vous attendent le samedi de 18h à 21h comme le **spectacle de Fakir** ou bien encore le **numéro dansé des sorcières Winifred**, Mary et Sarah Sanderson.

Ce sont au total 16 performers qui seront présents pour vous faire vivre une fête d'Halloween effrayante et mémorable. Déguisés ou non, venez vous joindre aux festivités de cet événement inédit à Magny le Hongre.

+ d'infos

Programme complet à retrouver sur www.magnylehongre.fr ou sur l'application Imagina

27 août

Cette année encore, les jeunes du CCDJ profitaient de la fin des vacances pour proposer une séance de cinéma en plein air. Au programme : le troisième volet de la saga *Retour vers le futur*.

5 sept.

Le rendez-vous de la rentrée se tenait au gymnase Émilie Andéol. Les associations étaient au rendez-vous pour présenter leurs activités et procéder aux inscriptions pour la saison 2021-2022.

11 sept.

Le parc canin a été officiellement inauguré en présence de Véronique Flament-Bjärstål, Maire de la ville, Philippe Descrouet, Président de Val d'Europe Agglomération, Patricia Lemoine, Députée de Seine-et-Marne, et Virginie Fleuriel, Conseillère municipale déléguée à la Cause animale. Plusieurs animations et démonstrations étaient organisées.

11 sept.

Les élus de la ville renouvelaient ce jour leur envie de nouer un lien fort avec les seniors de la ville en leur donnant rendez-vous à la salle Serge Goudailler pour une réunion d'échanges sur la vie à Magny le Hongre. Une visite du lavoir a ensuite été organisée spécialement pour les présents.

12 sept.

La seconde édition du vide-greniers organisé par le Comité des fêtes s'est tenue rue de la Sourde et du Bois de la Garenne. Les chineurs ont répondu présent à cet événement incontournable de la rentrée.

18 sept.

Bravo aux volontaires venus ramasser les déchets laissés sur la commune. Nouvelle édition pour le World CleanUpDay qui cette année était organisée par Val d'Europe Agglomération et qui proposait une nouveauté : le *village World* sur la place de l'Église. Un grand merci à nos deux ambassadeurs hongrémaniens à l'origine de l'événement, Évelyne et Éric Couthon, aidés de François Jacob, Conseiller municipal délégué à l'Environnement.

18&19 sept.

Pour les Journées européennes du patrimoine, la municipalité ouvrait les portes de la Fontaine Sainte-Geneviève et du jardin japonais de l'école des Semailles. Nouveauté de cette édition, la Salle Serge Goudailler accueillait l'exposition *Magnystoire, quand les Hongrémaniens racontent Magny.*

18 sept.

À l'initiative de la municipalité, neuf jeunes Hongrémaniens ont réalisé leur baptême de plongée dans un site archéologique, journée découverte offerte par la Fédération Française d'Études et de Sports sous-marins.

19 sept.

La brasserie Second degré organisait Septemberfest, la fête du houblon à Magny le Hongre.

25 sept.

La salle des Fêtes ouvrait à nouveau ses portes pour accueillir la première pièce de théâtre de la saison "Par ici la sortie", un Escape game grandeur nature et surtout vrai moment de détente pour les spectateurs présents.

TRIBUNES

Liste Pour Magny notre ville

Depuis avril 2013 le marché vous accueille tous les samedis de 8h à 13h.
Contrairement à certains autres marchés qui sont une succession d'étals, le nôtre se distingue par une halle permettant d'abriter une majorité de nos commerces alimentaires.
La plupart des marchés qui fonctionnent bien sont reconnaissables à la présence d'éléments architecturaux qui sont venus compléter le patrimoine historique des cités. Certains sont restés célèbres, même en changeant de lieu et d'activité. Comme Baltard passé de Paris à Nogent et devenu un lieu multiculturel.
Au fil du temps le marché est devenu le rendez-vous hebdomadaire de nombreux Hongrémaniens, attirés par la diversité de l'offre, la qualité des produits, et l'accueil des commerçants.
Ainsi donc, nos habitants aiment et sont fidèles à leur marché. Les commerçants également car ils sont majoritairement abonnés et donc présents tous les samedis.
Souhaitons que ce lieu de rencontre et de convivialité perdure et traverse le temps comme certains de ses modèles.

Bernard NOËL

Liste Ensemble Continuons Magny Le Hongre

Une rentrée particulière

Jeudi 2 septembre dernier, quelques élus étaient présents aux entrées de nos écoles pour souhaiter une bonne rentrée à nos 1 003 écoliers, ainsi qu'à leurs parents et enseignants. Nous espérons de tout cœur que cette année scolaire sera plus sereine que la précédente, avec des protocoles sanitaires beaucoup plus souples, pour que nos enfants de tout âge puissent apprendre dans de bonnes conditions.
Plus généralement, cette rentrée sous pass sanitaire a un goût tout particulier puisque, après les restaurants et les centres commerciaux, il sera désormais demandé pour certaines manifestations communales. Certains diront que c'est contraignant mais la majorité se réjouira de ce dispositif qui nous protège mutuellement et nous permet plus de liberté.
C'est aussi la rentrée pour le conseil municipal avec la présentation et le vote du budget supplémentaire. Nous reviendrons plus longuement sur ce point dans la tribune du mois prochain.
Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne rentrée.

L'équipe ECMLH

Liste Un nouveau souffle pour Magny

Chers Hongrémaniens,

L'entretien des espaces verts est une des responsabilités et dépense importante de la ville, mais selon les endroits cela est aussi pris en charge par l'Agglomération de Vald'europe. Il n'est donc pas toujours aisé de savoir qui fait quoi et où, et vers qui se tourner lorsque des sociétés mandatées débarquent pour débroussailler les alentours ou ratiboiser votre haie, qui n'est en fait pas la vôtre, mais que vous étiez ravis d'entretenir comme il faut. C'est pour cela, entre autre, que j'avais promu l'idée, si élu, de la possibilité de cessions de terrain public au cas par cas pour les habitants le souhaitant. Idée originale, simple et « gagnant-gagnant » tant pour la ville que pour les potentiels intéressés. Trop peut-être. A étudier toutefois, sait-on jamais...

Nous vous rappelons nos boites mails : e.eon@magnylehongre.fr et f.romero@magnylehongre.fr à votre disposition pour nous faire part de vos remarques, opinions et informations.
Bien sincèrement,

Frédéric ROMERO

AGENDA

Toute l'actualité de Magny le Hongre sur www.magnylehongre.fr l'application Imagina et sur les réseaux sociaux @MagnyleHongre

MARDI 5 OCTOBRE
EXPOSITION "LES LIVRES SINGULIERS"
Jusqu'au 7 décembre, médiathèque
www.mediatheques.valdeuropeagglo.fr

VENDREDI 8 OCTOBRE
CONCERT FILE7 : YOU SAID STRANGE
21h, File7
www.file7.com

SAMEDI 9 OCTOBRE
SAMEDILECTURE (p.15)
10h30 et 11h, médiathèque

THÉÂTRE : BIENVENUE DANS LA COLOC (p.14)
20h30, Salle des Fêtes

DIMANCHE 10 OCTOBRE
FÊTE DE LA SCIENCE (p.14)
10h-13h / 14h-17h, Halle du marché

MERCREDI 13 OCTOBRE
FILE7 - JEUNE PUBLIC : ROBOT AND CO
14h, File7
Gratuit, sur réservation
action-culturelle@file7.com

VENDREDI 15 OCTOBRE
CONCERT FILE7 : NOÉ PRESZOW
20h30, File7

SAMEDI 16 OCTOBRE
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS (p.6)
10h, Hôtel de Ville
Sur inscription :
cab.maire@magnylehongre.fr

FILE7 : BANTAM LYONS
21h, File7

DIMANCHE 17 OCTOBRE
ASSOCIATION VCVE : RANDO VTT
Départs entre 8h et 9h15,
gymnase Émilie Andéol
www.vcve.fr/rando-raid-vtt-2021

VENDREDI 22 OCTOBRE
CONCERT FILE7 : IAN CAULFIELD
21h, File7

SAMEDI 23 OCTOBRE
CONCERT FILE7 : SOIRÉE FILLES 7
20h30, File7

DU 25 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE
ACTIVITÉS JEUNESSE (p.13)
Inscription en mairie

SAMEDI 30 OCTOBRE
CONCERT FILE7 : DANI + TRENTE
20h30, File7

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 OCTOBRE
WEEK-END HALLOWEEN (p.15)
Salle des Fêtes
Avec le collectif Copycat

En raison de l'actualité sanitaire, l'agenda est susceptible d'être modifié

Tenez-vous informé(e) sur nos réseaux sociaux et sur notre site Internet, www.magnylehongre.fr

Pour vous assurer de la tenue et des conditions d'accès des évènements File7, nous vous invitons à consulter le site officiel de l'organisateur, www.file7.com

CULTURE